Rebecq À LA UNE

> mars 2012

www.rebecg.be



En mars avait lieu la fête des bébés, à laquelle étaient invités les 119 nouveaux-nés de l'année 2011. C'est avec plaisir que nous mettons à l'honneur sur cette page tous les bébés photographiés lors de cette fête. Bienvenue à eux dans notre beau village!

Rebecq a obtenu une première étoile au concours « Villes et Villages fleuris », ce qui montre que nos efforts d'embellissement des espaces publics sont chaque jour plus visibles et appréciés. Cette année 2012 verra encore la réalisation de nombreux projets : la création d'une plaine de jeux à Quenast, la réfection des passages pour piétons dans toute l'entité, le réasphaltage complet de plusieurs rues (Chemin de Ripain, une partie de la Rue de la Station, Chemin du Caufou, Rues Haute et Basse Franchise, Chemin Maurice Bouvette...), l'égouttage de la rue Haute Franchise, du Sentier de Rebecq et de la Rue Annecroix... sans compter la finalisation des grands chantiers en cours (Genette et Grand Place).

Je vous donne rendez-vous le week-end du 25 mars pour notre quinzième Carnaval de printemps qui rassemblera petits et grands et se clôturera par un feu d'artifice!

Dimitri



Des finances saines

[CONCOURS REBECQ EN FLEURS]

Inscrivez-vous

[SCHEMA DE STRUCTURE]

Fin de la 1ère phase

[SENNE ET CARRIERES]

Le journal du Centre culturel

CARNAVAL DE PRINTEMPS

Les 23, 24 et 25 mars



[2] Rebecq à la UNE

Compte-rendu du Conseil communal du 30 novembre

- Un membre du public procédant à une captation d'image et de son de la séance, le Président, après avoir vérifié auprès du Secrétaire communal que le ROI était muet à ce sujet, soumet la question de l'autorisation de cet enregistrement aux membres du conseil. M. Mahy ayant demandé, sur proposition du Président, le vote sur ce point, il est procédé, sous bénéfice de l'urgence, à un tour de vote sur la question suivante : «le conseil autorise-t-il l'enregistrement vidéo de la séance, étant entendu que l'utilisation de cet enregistrement, destiné au site d'un parti politique, ne pourra faire l'objet de montage visant à tronquer la réalité et la continuité des débats ?». Le conseil se prononce de manière favorable sur cette proposition par 15 OUI et 3 NON.
- Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil désigne André DES-CHAMPS pour représenter la Commune à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du **Holding communal** du 7/12/2011;
- Par 16 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour des **Assemblées générales des Intercommunales** SEDILEC, SEDIFIN, SEDITEL (en liquidation), IBW, ISBW, IGRETEC.
- A l'unanimité, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de **SportissimO**.
- A l'unanimité, le Conseil approuve l'avenant «**trottoirs Cité des Carrières**» pour le montant en plus de 4.657 € HTVA.
- A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges modifié et le montant estimé à 275.892 € HTVAdu marché "**Droit de Tirage 2010-2012 Ripain**".
- A l'unanimité, le Conseil approuve la description technique et le montant estimé à 2.200 € HTVA du marché «**Acquisition de matériel informatique** serveur et installation».
- Le Conseil prend connaissance du plan d'action annuel 2011-2012 de l'**accueil temps libre**, validé par la CCA.
- Sur base des critères objectifs de répartition et après analyses des dossiers introduits, à l'unanimité, le Conseil arrête comme suit la liste des **subventions** aux sociétés et associations pour l'exercice 2012 :

Cercle Horticole	170 €
Harmonie école	800€
Unité Scoute	1.000€
MJ	1.000€
Centre Culturel	54.917€
Harmonie Communale	450€
TVCom	5.277€
Fédération des secrétaires communaux .	1.055€
Gilles et Clap Chabots	375€
Association de parents Bierghes	200€
Amicale des Pompiers	250€
CCBW	1.055€

ASBL Carnaval	1.250€
Nautilus	. 150€
4 Balzanes	. 350€
Photo club	. 100€
Union des Apiculteurs	. 100€
JCW	. 200€
Rognon vit	. 200€
Rideau Biergheois	. 100€
ass. Parents Ecole St Géry	. 200€
Razanaka.org	50 €
Ordifolies	. 250€
UGP	50 €
FNC Bierghes	50€
FNC Rebecq	50€
Ayitimoun	50 €
Cercle philatélique rebecquois	
Basket club	
Cercle colombophile Tourterelle	
KC Rebecq	. 550€
Judo club	
Le Second souffle	
La Godasse	. 500€
Tennisland	5.600 €
Tennisland squash	
Omnisport Bierghes	
Ajax mini foot	1.550€
RUS Rebecq	
Footlin Pot	
Pétanque club caramboul	
Ju jutsu	. 450 €
Foot vétérans	
Dynamo Rebecq	
Hikari Aikikai	
Fultech	350€
Foyer du 3ème âge	. 150€
Jeunes Aînés	
Crèche Sœurs Lucrèce Louisa	. 250€
ONE	. 250€
Amitiés du mercredi	50 €
ASBL La main dans la main	. 325€
CRIBW	. 528€
Domus	. 250€
Vivre à domicile	. 100 €

- A l'unanimité, le Conseil adopte le règlement relatif au ramassage en porte-à-porte des branchages liés en fagots et le règlement relatif au broyage à domicile des branchages sur rendez-vous.
- A l'unanimité, le Conseil approuve la **déclaration coût-vérité** budget 2012.
- A l'unanimité, le Conseil approuve le **plan d'ancrage du logement** 2012-2013.

Compte-rendu du Conseil communal du 21 décembre

- Le Conseil, sur proposition de son Président, respecte une minute de silence à la mémoire des victimes de la tragédie de Liège.
- A l'unanimité, le Conseil accepte la démission de Laetitia Wasterzak de sa fonction de représentant du conseil communal au sein du Conseil d'Administration du Centre Culturel de Rebecq et désigne Cristiana Tolosana en remplacement.
- A l'unanimité, le Conseil désigne Bruno Vanderbeurght en tant qu'observateur au sein de la Commission climat et Christian Mahy en tant qu'observateur au sein de la Maison des Jeunes et en tant que suppléant au sein de la CCA.
- A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur la proposition d'approbation d'attribution en ce qui concerne le projet d'égouttage sur le tronçon rebecquois de la drève des

- Marguerites au montant de 41 276,74 € HTVA.
- A l'unanimité, le Conseil ratifie la délibération du collège communal relative au remplacement en urgence de la chaudière de l'école «Les Tourterelles» à Quenast.
- A l'unanimité, le Conseil adopte le **plan d'embauche et de promotion** 2012.
- A l'unanimité, le Conseil décide de lever les taxes et redevances pour l'exercice 2012 (sauf les taxes sur les piscines privées et terrains de tennis privés, votées par 9 OUI et 7 NON).
- Le Conseil rejette les investissements prévus au budget extraordinaire par 9 NON et 8 OUI.
- Par 9 NON et 8 OUI, le Conseil rejette le budget 2012 du CPAS.

- A l'unanimité, le Conseil fixe au montant de 774.988,52 € la contribution de la commune de Rebecq à la dotation communale globale de la **zone de police** Ouest Brabant wallon pour l'exercice 2012.
- Par 11 OUI et 6 NON, le Conseil décide de réaffecter les soldes d'emprunt au fonds de réserve du budget extraordinaire
- Par 9 OUI et 8 NON, le Conseil reporte le vote du budget 2012 et, à l'unanimité, vote un douzième provisoire.
- A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 17.850 € HTVA du marché "Marquage passages piétons".
- A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 4.132,23 € HTVA du marché "Etude marquage cyclable".

- Le Conseil prend connaissance du rapport annuel 2011 relatif à la **mise en œuvre du PCM**.
- Le Conseil prend pour information le rapport d'activité 2010-2011 du **Coordinateur ATL**.
- A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge, sur fonds communaux, 2 périodes/semaine du salaire d'une **institutrice primaire** du 01.10.2011 au 30.11.2011.
- A l'unanimité, le Conseil décide de donner mainlevée entière et définitive de l'inscription prise 21/06/1988, volume 1368 numéro 1 au bureau des hypothèques à Nivelles (aliénation pavillon scolaire et maison chemin du Gibet à l'ASBL Main dans la Main).
- Par 12 OUI et 5 ABSTEN-TIONS, le Conseil émet un avis favorable sur la modification budgétaire 2011 de la **fabrique d'église St Géry**.

Interpellations -

Deux interpellations citoyennes sont parvenues à l'administration communale conformément aux dispositions du ROI du conseil. Le Président invite les intéressés à présenter celles-ci. Ensuite chaque groupe politique dispose de 5 minutes pour présenter sa réponse.

Interpellation de Mr et Mme Keppens-Marescaux, domiciliés rue Mont Plaisir,

26: Mme Eliane Marescaux signale que son mari et elle habitent un petit chemin de campagne, la rue Mont Plaisir. Cette rue est étroite et il est difficile pour deux véhicules de s'y croiser. Cependant, afin d'éviter les aménagements réalisés à la rue du Radoux, de nombreux automobilistes prennent le rue Mont Plaisir en roulant comme des fous, comme sur une véritable autoroute. Son mari et elle ont renoncé à avoir un chat car cela se termine toujours par un

écrasement. Ils ont déjà dû retenir de justesse leurs petits-enfants à la sortie de la maison en raison de ces comportements de sauvages. Récemment, deux personnes se sont d'ailleurs télescopées devant chez eux car personne n'avait voulu ralentir...

Monsieur Wouters pour l'Entente Communale: «Les problèmes de non respect des règles en matière d'insécurité routière, ou d'incivilité de tout ordre font malheureusement partie de notre quotidien. Ayant moi-même habité ce quartier il y a quelques années, je me rends compte que les problèmes déjà existants à l'époque n'auront fait que s'accentuer au fil des ans. Je doute malheureusement que des solutions tels que chicane, bac à fleurs, limitations de vitesse, coussins berlinois ou autre ralentisseur ne résolvent réellement le problème. Il suffit de regarder le centre de Rebecq en zone 30 où un simple contrôle nous

permettrait de constater que personne ne la respecte. Certains quartiers se sont vu équiper de systèmes de ralentissement, je doute fort que la quiétude des riverains ne soit revenue puisque d'autres problèmes d'incivilité sont alors apparus. Vu l'étroitesse de la rue Mont Plaisir, la seule solution serait à mon avis le sens unique mais cette solution apporterait bien d'autres problèmes aux riverains et je comprends tout à fait la non faisabilité de cette opportunité. Nous ne sommes cependant pas contre la mise en place d'un système de ralentissement à étudier et à tester durant une certaine période à définir. Nous espérons que la majorité restera vigilante à ce que le non respect de certaines règles soit sanctionné malaré tout comme il se doit.».

Monsieur Vanderbeurght pour le groupe ECOLO : «Il s'agit d'une petite route qui ne devrait effectivement pas être

[4] Rebecq à la UNE

empruntée par un trafic de transit. Une solution serait le placement d'un coussin berlinois là où il y a le plus de maisons et la mise en circulation locale de cette route. L'amélioration des correspondances entre les lignes de bus des TEC et de De Lijn permettrait aussi de diminuer le nombre de voitures.»

- Monsieur Deschamps (conseiller indépendant): Il se rallie à ce qui a été dit et souligne que le problème de fond est bien l'incivilité.
- **Monsieur Meersschaut** : Il se rallie à ce qui a été dit par Monsieur Wouters.
- Monsieur Ophals pour le groupe Action Communale: «Force est de constater que la vitesse excessive des véhicules est un problème récurrent et ce, même dans des rues agricoles ou moins fréquentées. Il n'existe pas de solution miracle adaptable selon les cas. Placer un dispositif ne permet pas toujours de régler la situation et on voit régulièrement les problèmes se reporter d'une rue sur l'autre selon les aménagements installés. La rééducation de tous les conducteurs au respect de la civilité et des normes de vitesse est un travail de longue haleine.

Depuis le début de la législature, nous avons pris l'option de travailler de manière active et participative sur ces sujets. Chaque fois que nous avons été sollicités par un riverain concernant un problème de circulation, nous avons organisé une réunion à laquelle nous avons convié tous les habitants de la rue ou du quartier concerné, afin que chacun puisse donner son ressenti précis. Cette étape est très importante car elle permet de mieux circonscrire le problème et d'envisager ensemble des solutions durables et efficaces. En effet, bien souvent, en d'autres temps, on se serait contenté de placer un casse-vitesses pour devoir ensuite l'enlever à la demande des riverains quelques semaines plus tard, les nuisances générées par le dispositif dépassant les nuisances dues à la vitesse!

D'autres solutions existent, parfois il faut faire preuve d'originalité et envisager le placement de chicanes, de limitations de tonnage, l'installation de sens de circulation, parfois même la mise en voie sans issue d'une rue... En effet, les solutions à apporter dépendent souvent de l'origine du problème, qui est parfois différente de ce que l'on pense. A Rognon notamment, lors de ces réunions participatives, nous avons pu constater que le trafic perturbant n'était pas un trafic de transit, personne ne passant par Rognon pour atteindre une destination, mais bien un trafic lié aux habitants eux-mêmes du quartier qui empruntaient leurs rues à trop grande vitesse. Dans ce cas, nous avons doublé les dispositifs physiques d'une campagne de sensibilisation, avec des affiches représentant les enfants du quartier et demandant de faire attention à modérer la vitesse.

Nous avons ainsi pu travailler en concertation avec les riverains et proposer des aménagements divers dans une vingtaine de rues ou quartiers depuis le début de la législature.

Nous ne manquerons pas de procéder de la même façon pour la Rue Montplaisir, grâce à votre interpellation qui met en évidence un problème dans une rue à vocation de desserte locale et non de passage. Nous allons organiser début 2012 (après les fêtes) une réunion avec tous les habitants de la rue, en présence des services de police à qui nous avons déjà demandé un rapport de la situation et quelques éléments chiffrés (comptage de véhicules...) et en présence de M. Meunier, notre inspecteur principal auprès du SPW Mobilité, qui valide chacune de nos décisions en matière de circulation. Sans son accord en effet, il n'est pas permis à la commune d'installer quelque dispositif que ce soit, sauf de manière limitée dans le temps sous forme de test.»

Interpellation de Mr Roggen, domicilié Avenue du Paradis, 14: Mr Roggen n'étant pas présent et vu les difficultés de circulation en raison des grèves, le Président propose de prendre en compte l'interpellation. Lecture du courrier de Monsieur Roggen est donnée par le Secrétaire communal. Monsieur Wouters pour l'Entente **Communale**: «Il est évident que nous ne pouvons rester insensibles à tous les problèmes liés à la pollution de nos jours. Cependant, il est bon de rappeler qu'en Belgique, il existe une liberté d'exploitation des terres agricoles et ce selon certaines rèales que les locataires s'engagent à respecter scrupuleusement. Je me suis donc permis de prendre contact avec l'exploitant des terres Rebecquoises qui m'a confirmé que les pulvérisations aériennes n'ont pas lieu chez nous, elles se déroulent par tracteur et sont dirigées vers le bas et non dans l'air. La quantité de ces produits est bien entendu calculée au ma près et tant les pulvérisateurs que les produits utilisés sont contrôlés obligatoirement tous les 3 ans par la société Intégra, elle-même contrôlée par l'Afsca! De plus, les 2800 à 3000 mètres de haies entourant ces cultures empêchent la transmission vers le voisinage. Ces haies sont en feuilles en avril et les pulvérisations commencent à partir du mois de mai, afin de garantir 90% de sécurisation. Dernière chose rassurante, la règle Belge impose une distance de 3 mètres entre les haies et les premières cultures. A Rebeca, cette règle est de 5 mètres. Selon nous, il est donc inutile de s'inquiéter outre mesure, toutes les règles de sécurité sont bien observées par l'exploitant. Nous resterons bien entendu très attentifs à cette problématique dans le futur et vous remercions de nous avertir si une de ces règles ne devait pas être respectée.».

Monsieur Vanderbeurght pour le groupe ECOLO: Il confirme qu'il n'y a pas de pulvérisation aérienne chez nous. L'exploitant s'est par ailleurs lancé dans une politique de culture intégrée, ce qui limite nettement l'utilisation de pesticides. Il s'agit de professionnels qui respectent les règles en matière de dosage. Il précise que son groupe n'estime pas, contrairement à ce qui est relevé dans l'interpellation, que l'extension des vergers soit exagérée. Il préconise un contact avec l'éco-conseiller car le problème semble plus relever d'une non communication entre les personnes, ce qui a créé un différend qui, à ses yeux, n'est pas justifié.

- Monsieur Deschamps (conseiller indépendant) : Il se rallie à ce qui a été dit.
- Monsieur Meersschaut : Il rappelle que les produits sont sélectifs et contrôlés par l'AFSCA. L'utilisation qui en est faite est raisonnable et l'exploitant est agréé pour celle-ci. Les quantités pulvérisées devraient être multipliées par 1000 pour être nocives pour l'être humain. Il précise que les professionnels sont plus contrôlés que les particuliers. Les appareils sont contrôlés tous les ans. Par ailleurs, les vents dominants, pour le site concerné, ne sont pas dirigés vers les zones d'habitation.
- Monsieur Denimal pour le groupe Action Communale : «Il s'agit là d'une problématique complexe qui vise non seulement les cultures fruitières mais également tous les types de cultures et d'agricultures. Rebecq est une commune à vocation historiquement rurale et agricole.

Par ailleurs, l'agriculture est une matière fédérale et régionale, et les communes n'ont pas beaucoup d'autonomie pour intervenir dans ce cadre. En effet, en Belgique il y a une liberté d'exploitation des terres agricoles, tant que le locataire ou propriétaire se tient à la législation en vigueur. Les pulvérisations aériennes avec hélicoptère ou avion sont interdites. Les vents dominants proviennent de l'Ouest. Donc se sont éventuellement les habitations qui se trouvent au Nord-Est d'une parcelle pulvérisée qui pourraient avoir ou recevoir de la dérive. Quand on parle de dérive, des études montrent que c'est surtout possible sur les premiers 20 mètres d'une parcelle arboricole sans mesures préventives. Afin de réduire au maximum ce problème de dérive, il y a plusieurs solutions.

En arboriculture fruitière, on emploie soit la technique dite axiale qui engendre beaucoup de dérives de pulvérisation ; soit la technique dite tangentielle, cela veut dire que les buses de pulvérisation sont montées verticalement et que le vent souffle droit sur les arbres, ou les buses du haut sont dirigées vers le bas. Cela engendre beaucoup moins de dérives. Par exemple, l'exploitation d'Haemer, exploitation fruitière présente sur le territoire de Rebecq, emploie les deux dernières techniques. Quand cette technique est combinée avec des buses dites anti-dérives, qui produisent de plus grosses gouttelettes qui sont beaucoup moins sensible à la dérive, il y a encore beaucoup moins de dérive. Et si ces techniques sont encore combinées avec une haie, il y a une réduction de 75 % de la dérive quand la haie n'a pas de feuilles, et de 90 % auand la haie a des feuilles.

D'autres précautions s'appliquent : pour la fruiticulture, les 3 premiers mètres de la parcelle ne peuvent pas être plantés avec des arbres, pour éviter de pulvériser hors de la parcelle. Ceci réduit très fortement le problème de dérives. Afin de veiller à un bon matériel bien entretenu et calibré, les pulvérisateurs doivent aller au contrôle technique tous les 3 ans.

En Belgique, la fruiticulture est une des cultures où l'on pratique depuis les années 1980 la lutte intégrée ou production intégrée. Dans ce système, on privilège le travail des insectes utiles pour combattre les nuisibles. A cette fin, on emploie les produits les plus sélectifs ou des techniques alternatives, comme par exemple la confusion sexuelle ou le virus de la granulose. Les pulvérisations sont faites selon un système d'avertissement, donc avec une nette diminution du nombre de traitements vis-à-vis une exploitation classique. Toujours à titre d'exemple, l'exploitation d'Haemer présente sur Rebecq travaille depuis 1983 en protection intégrée et depuis 1992 en production intégrée. Le système de production intégrée va être rendu obligatoire pour tous les agriculteurs et horticulteurs en 2014. Afin de contrôler si les arboriculteurs suivent les bonnes pratiques agricoles, les cahiers des charges de production intégrée et la législation en viqueur, ils se font contrôler par un organisme indépendant (Integra).

L'AFSCA; Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire contrôle les organismes indépendants pour vérifier s'ils travaillent selon le cahier des charges. A cette fin, elle contrôle chaque année 10 % des agriculteurs/horticulteurs/arboriculteurs contrôlés par les organismes indépendants. C'est aussi l'AFSCA qui donne une agréation ou autorisation au produit phytopharmaceutique. Sans cette agréation les produits phytopharmaceutiques, dits pesticides, ne peuvent être employés en Belgique.

Vous demandez au Conseil s'il a conscience du problème et s'il peut prendre des mesures pour protéger la population. Nous sommes bien sûr au courant de ce problème de dérives dont je vous parlais. Mais il existe des législations, des autocontrôles, des contrôles par des organismes indépendants et par l'AFSCA. C'est un problème qui dépasse le champ d'action communal. L'autorité communale n'est pas vraiment l'organe compétent pour traiter ce type de problématique. Quand des problèmes de nuisance sont constatés, les habitants de la commune sont invités à prendre contact avec la police dans un premier temps puis le service de l'environnement. Le législateur a même prévu un système de sanctions, qui sera instauré à partir de 2014. Cela peut être vu comme un permis de pulvérisation. Quand l'utilisateur de produits phytopharmaceutiques ne se tiendra pas à la législation en vigueur ou qu'il fera une faute, il perdra des points, ou se verra retirer son permis de pulvérisation

Enfin, nous resterons attentifs à cette problématique et au respect de la législation et des règles en vigueur, et nous vous invitons à rencontrer les exploitants de culture fruitière afin de leur faire part de vos craintes et que ceuxci puissent vous montrer comment ils travaillent. De notre côté, nous n'excluons pas, en cas de nécessité, de faire appel à un institut agronomique afin de réaliser une analyse de la situation sur notre commune.»

[6] Rebecq à la UNE

Budget 2012, des finances saines

Le budget 2012 a été voté par le Conseil communal du 1er février. Le Bourgmestre nous explique les choix qui ont guidé la confection de ce budget : «La commune de Rebecq dispose d'un bas de laine conséquent (plus de 4 millions d'euros) constitué sous les législatures précédentes, où la politique était de thésauriser l'argent tout en empruntant à chaque fois qu'un projet était lancé (et ce, même si les conditions d'emprunt étaient beaucoup moins intéressantes que maintenant). Actuellement, nous souhaitons que cet argent versé par le citoyen revienne au citoyen, et le seul moyen est de l'investir dans des réalisations qui profiteront au plus grand nombre : travaux d'infrastructure, de remise en état, d'embellissement... De plus, nous profitons de chaque opportunité de décrocher des subsides publics.»

Le taux de subside est très important, près de 25 %, ce qui permet de réaliser des projets importants que Rebecq n'aurait jamais pu envisager sur fonds propres. «La Commune de Rebecq ne dispose pas d'une grande marge de manœuvre. En effet, le revenu moyen par habitant est de 27.579 € contre 31.638 € dans la Province, ce qui signifie qu'à taux de taxation égal, les taxes rapportent moins à Rebecq que dans les autres communes. Malgré cela, il est important que nos citoyens bénéficient d'un service irréprochable et d'infrastructures de qualité. C'est pourquoi notre programme d'investissements comporte de nombreux petits projets, dans chacun des villages, pour rénover, embellir, améliorer le quotidien et le cadre de vie.»

La banque Dexia réalise pour chaque commune un profil financier, qui est une analyse de la situation financière sur base des données chiffrées et de comparaisons entre les communes. Ce profil financier, présenté au conseil communal de février, montre une situation très saine à Rebecq où le poids de la dette est maîtrisé (en régression de 2,6 %) et où le ratio d'endettement n'est que 0,91 %, ce qui signifie que la commune aurait besoin de moins d'un an pour rembourser totalement sa dette en y affectant l'intégralité de ses recettes.

Quelques dépenses

- Le montant total des rémunérations du **personnel** d'administration et des mandataires politiques actuels et anciens (pensions) s'élève à 1.909.149.55 €.
- L'intervention pour le fonctionnement de la **zone de police** est de 774.988,52 €.
- La contribution communale dans la charge de fonctionnement du **service incendie** (Tubize) se monte à 220.000 € et l'intervention de Rebecq dans le centre 100 se monte à 5.000 €.
- Les dépenses totales pour le fonctionnement de **l'enseignement** ainsi que les frais de personnel liés aux accueils extrascolaires se montent à 537.043,71 €
- L'intervention pour les **fabriques d'église** représente un montant total de 132.929.76 €.
- La dotation annuelle au **Centre Public d'Action Sociale** représente un montant de de 1.347.036,98 €.
- Le coût de collecte et d'incinération des **immondices** représente un montant total estimé à 386.750 € (en sachant qu'en matière de déchets il faut fonctionner en termes de coût vérité, ce qui signifie que l'habitant rebecquois paie le coût réel de traitement des déchets).

Quelques recettes

- Les recettes qui nous parviennent de la Région wallonne (Fonds des communes) représentent un montant de 1.813.755,05 €,
- La taxe **IPP** représente un montant de 2.123.792,38 € et le **précompte immobilier** représente un montant de 1.969.094,42 €.
 - Il est à remarquer que les deux principales taxes que sont la taxe additionnelle à l'IPP et la taxe communale additionnelle au précompte immobilier sont inchangées par rapport à l'exercice antérieur.
- La Commune reçoit de nombreux **subsides pour des emplois qualifiés** : 20.000 € pour le poste de conseiller en
 environnement, 64.066 € pour le Service Plan de Cohésion
 Sociale, 22.016 € pour le poste de coordinateur extrascolaire,
 253.660,36 € pour des emplois dans le service technique

Investissements prévus en 2012

Entre autres:

- des travaux de **rénovation suite aux dégâts causés par les inondations** (ponts, asphaltage, prairie Girardi, parking Sentier de la Senne…) pour un montant de 250.000 € (avec un subside de 199.154,12 €)
- des **travaux d'asphaltage** de différentes rues (Chemin Maurice Bouvette, Rue Haute Franchise, Chemin Basse Franchise et Chemin Caufou) pour un montant de 100.000 €
- des travaux d'asphaltage du Chemin de Ripain et d'une partie de la Rue de la Station pour un montant de 460.000 € (avec un subside de 160.000 €)
- **l'égouttage** de la Rue Haute Franchise, pour un montant de 250.000 €
- I'aménagement sécurisé du carrefour Rue Trieu du Bois/ Chaussée de la Genette pour un montant de 80.000 €
- I'achat de **défibrillateurs** pour le Hall Omnisport et la Salle Communale de Quenast pour un montant de 6.000 €
- I'aménagement d'une **plaine de jeux à Quenast** à la prairie Girardi pour un montant de 15.000 €
- des **aménagements dans nos écoles communales** (placement de goals, de tables de ping-pong, achat de mobilier et de matériel audiovisuel...) pour un montant total de 17.100 €
- un **grand entretien des cours d'eau** pour un montant de 200.000 €

- le **marquage de pistes cyclables** reliant nos deux nationales et permettant ainsi la traversée cycliste de la commune pour un montant de 95.000 €
- la réfection de l'ensemble des **passages piétons** pour un montant de 21.598.50 €
- les investissements nécessaires au bon fonctionnement de la régie technique :
- l'achat d'une **camionnette** pour un montant de 35.000 €
- l'achat d'un **car communal pour les transports scolaires** pour un montant de 185 000 €
- l'étude en vue de l'aménagement de la **Grand Place de Quenast** pour un montant de 70.000 €
- l'aménagement d'un **parking à la Rue de la Gendarmerie** pour un montant de 100.000 €

Le montant total du service extraordinaire recouvrant ces investissements est estimé à 4.137.555,45 €.

Ces investissements seront financés comme suit :

- par des emprunts s'élevant à 1.555.000 €
- par des **subsides** à recevoir, qui sont de l'ordre de **854.804,12**€
- par un prélèvement sur le fonds de réserve (1.727.751,33 €)



[8] Rebecq à la UNE

Courtoisie sur la route svp!

Le 22 mars 2012 aura lieu la sixième édition de la Journée Européenne de la courtoisie sur la Route. Cette action a pour but de conscientiser les conducteurs à une attitude positive sur la route: ensemble pour des routes plus sûres où il fait bon vivre!

A cette occasion, les enfants du Conseil Communal des Enfants proposent des actions de sensibilisation aux abords des écoles et aux feux rouges du 19 au 30 mars. D'ici là, n'oubliez pas : «Sur la route, restons courtois!»

Infos: Service de Cohésion Sociale 067/63.49.35



Projet d'extension de la carrière de Bierghes-Rebecq

Les Carrières Unies de Porphyre souhaitent introduire une demande de permis unique de classe 1, portant notamment sur l'extension de la zone d'extraction et l'augmentation de la production annuelle. La demande de permis doit obligatoirement s'accompagner d'une étude d'incidences sur l'environnement réalisée par un bureau d'études agréé. Dans ce cadre, une réunion d'information du public préalable à la réalisation de l'étude d'incidences, organisée par les Carrières Unies de Porphyre*, s'est tenue le 29 février 2012 à la Ferme du Grand Spinois. Les objectifs de cette réunion étaient de permettre au demandeur de présenter son projet, de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions sur le projet et de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences. Le projet présenté par l'exploitant et l'ensemble des remarques émises sont consignés dans le procès verbal de réunion, que vous pouvez consulter directement en ligne sur le site internet de la commune ou au service environnement (durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous). Le bureau d'étude désigné va maintenant pouvoir démarrer son étude d'incidences, en tenant compte des remargues émises lors de la réunion d'information. Ce n'est qu'après la réalisation

de cette étude d'incidences que le demandeur pourra introduire sa demande de permis et que la procédure et ses délais de rigueur pourront être établis en fonction de la date de dépôt de la demande de permis à la commune et de la date de la déclaration de complétude et de recevabilité de la demande par la Région Wallonne. Une enquête publique de 30 jours sera alors organisée, durant laquelle le dossier introduit à la commune sera consultable par le public qui pourra à ce moment émettre ses remarques et observations sur la demande de permis.

Vous l'aurez compris, nous sommes au début d'une procédure relativement longue et complexe et nous vous invitons à vous adresser directement au service environnement (067/88.71.60 ou 067/63.49.32) pour toute information relative à ce dossier (projet, procédure, délais,...).

* Conformément aux dispositions du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, et du Livre ler du Code de l'Environnement (Art. D29-5 et R.41-1 et s.)

L'intercommunale SportissimO recrute un(e) directeur(trice)

Emploi mi-temps indéterminé, avec possibilité d'extension.

Conditions: entre autres diplôme universitaire master/licence avec une préférence pour les sciences administratives et/ou humaines, pouvoir justifier d'une expérience au sein d'un service public en Région wallonne (commune, intercommunale, service provincial ou régional) et pouvoir justifier d'une expérience au sein d'une ASBL

Tous renseignements concernant les conditions à remplir pour cet emploi, les épreuves, les matières, les pré-requis, ainsi que les documents à fournir avec la candidature peuvent être obtenus

auprès de la Commune de Rebecq au 067/63.49.37 du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45.

Les candidatures doivent être adressées, par recommandé, à l'attention de SportissimO, Grand Place 13, 1430 REBECQ pour le 31/03/2012 (date de la poste faisant foi).



Concours «Rebecq en fleurs»

5 Catégories!

Rebecq est une bien jolie commune, où il fait bon vivre. Notre village sera encore bien plus attrayant dès le printemps, lorsque bourgeons et fleurs commenceront d'éclore dans nos jardins et au bord de nos routes. Pour participer à l'embellissement de nos maisons, l'Administration Communale vous propose son concours «Façades fleuries» rebaptisé «Rebecq en fleurs», dans une atmosphère conviviale. La remise des prix aura lieu en septembre lors d'une réception à laquelle chaque participant sera invité pour recevoir un cadeau et peut-être un prix!

Catégories traditionnelles

FACADES FLEURIES : Quelques fleurs dans une jardinière, des pots sur la devanture, la décoration florale d'un jardinet... Il suffit de peu de choses pour faire d'une simple façade une entrée accueillante et sympathique.

JARDINS FLEURIS : Votre jardin est situé à l'arrière de votre habitation ? Pas de problème ! Choisissez cette catégorie pour montrer au jury le fleurissement de votre jardin ou l'agencement de votre potager.

FACADES ET JARDINS FLEURIS: Vous souhaitez participer tant en façade qu'en jardin? Cette catégorie est pour vous!

QUARTIERS FLEURIS : Participez au Concours en compagnie de vos voisins, fleurissez ensemble vos habitations ou jardinets et remportez ensemble un prix «fleuri» pour votre quartier : le quartier gagnant sera invité à choisir une décoration florale que l'administration communale installera (bacs à fleurs, suspensions, parterre...). De quoi générer un embellissement fleuri et durable dans votre quartier ! Pour toute information concernant cette catégorie, vous pouvez contacter le service de Cohésion Sociale, qui peut vous aider à contacter et motiver vos voisins et à mettre sur pied votre projet. Plus d'infos sur cette catégorie : Service Cohésion Sociale 067/63.49.35

JARDINS AU NATUREL: Le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) collabore au concours Rebecq en fleurs, en initiant une nouvelle catégorie intitulée «Jardins au naturel». Il s'agit de favoriser dans vos jardins l'emploi de plantes indigènes et mellifères. Plus d'infos sur cette catégorie: Mme Ariane GODEAU, Conseillère en environnement 067/63.49.29

Vous trouverez au verso le bulletin d'inscription à compléter et à nous renvoyer avant le 31 mai.

Les 4 Balzanes, Pour le bien-être des équidés 🗀

C'est une belle histoire... C'est l'histoire d'une petite fille qui, en pratiquant son sport favori : l'équitation, découvre l'envers du décor : le mauvais traitement infligé par certaines personnes à ses amis les équidés. C'est le début d'un parcours de vie animé par un souci de protection animale. Aujourd'hui, Sandra Godfroid a réalisé son rêve, celui d'accueillir ses petits protégés pour leur réserver une fin de vie heureuse dans son refuge du chemin du Stoquois «4 Balzanes». C'est quotidiennement que le refuge est sollicité pour accueillir de nouveaux locataires (chevaux, poneys, ânes) qui proviennent principalement de saisies de justice réalisées chez des particuliers qui ne savent plus assumer le poids de la prise en charge, chez des marchands ou encore des éleveurs peu scrupuleux face à des chevaux qui ont tout donné. Le refuge est ouvert à tous, les dimanche après-midi de 13h à 16h en hiver et de 13h à 18h à partir du 1er mai. Vous pourrez vous y rendre seul ou en famille pour faire connaissance avec les pensionnaires. Si vous désirez vous investir plus dans une démarche de soutien, vous pouvez devenir parrain de l'un d'eux (5 €/mois pour un âne ou un poney et 10 €/mois pour un cheval) et lui consacrer un peu de temps pour le soigner. On vous montrera comment brosser et vous occuper de votre «filleul». Vous pouvez également devenir membre (25 €/an) ou verser un don (déduction fiscale à partir de 40 €).

Depuis peu, l'association «4 Balzanes» va plus loin dans sa démarche et se lance à présent dans un projet pédagogique visant à sensibiliser les enfants à la charge que représente l'accueil d'un animal de compagnie. Elle voudrait faire passer le message que les animaux sont pas des peluches



que l'on offre aux enfants à certaines occasions mais bien des êtres vivants qui demandent beaucoup plus que d'être livrés à eux-mêmes. Pour ce faire, elle se déplace dans les écoles et propose des stages durant les vacances. Pour récolter des fonds, «4 Balzanes» organise également un souper spaghetti les 30 et 31 mars 2012 en la salle de Quenast ainsi que des journées portes ouvertes les 4 et 5 août 2012.

Contact: 4 Balzanes – Sandra Godefroid Chemin du Stoquois, 25A - 0498/18.02.33



Concours « Rebecq en fleurs »

À renvoyer avant le 31 mai 2012

à l'Administration Communale - Grand Place, 13 - 1430 REBECQ

IVOITI	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Prénd	om:		
Adre	sse :		
Part	icipera (ont) au Concours « Rebe	cq en fleurs » 2012 dans la catégori	e suivante :
	☐ Façades fleuries	☐ Façades et Jardins fleuris	☐ Quartier fleuri
	☐ Jardins fleuris	☐ Jardins au naturel	
	(veuillez cocher la catégorie sélectionnée)		

Village fleuri : Rebecq primé!

La Commune de Rebecq a investi en 2011 dans une opération de fleurissement, afin d'embellir les espaces publics. Malgré nos petits moyens et la page quasi blanche de laquelle nous partions, nos services ont réussi à créer des



petits parterres de qualité, rendant les entrées de nos villages plus accueillantes à moindre frais. Nous avions rentré notre candidature dans le cadre de l'opération provinciale «Villes et Villages fleuris» et nous avons le plaisir de vous annoncer que Rebecq a été distinguée d'une «Fleur», label de qualité, et ce dès sa première participation. Cette année, le fleurissement sera encore étendu et amélioré, afin de garnir de plus en plus de rues petit à petit.



Rebecq à la UNE [11]

Réparation du rond-point Breda

La régie technique travaille pour vous



Création de places de stationnement près de l'Ecole de Bierghes



Placement de chicanes Rue du Buchot



Curage du fossé Rue Marais à Scailles



Placement d'un espace multisport à Bierghes

Agenda (suite de la page 24)

Me 16 20h

CONCERT «AFRICA MUSIK»

à la Salle communale de Quenast. Infos : 067/63.70.67

Me 23 14h30

CINÉ CLUB JUNIOR «CARS 2»

À la Salle communale de Quenast. Infos : 067/63.70.67

J 24 13h30-16h30

THÉ DANSANT AVEC «LES ROSSIGNOLS DE LA SCÈNE»

À la Salle communale de Quenast. Infos : 067/63.70.67

S 26 16h

EXPOSITION ET SPECTACLE DES ATELIERS RÉCRÉ ACTIFS

à la Salle communale de Quenast. Infos : 067/63.70.67

JUIN

D 03 15h

CONFÉRENCE DU CERCLE ROYAL

HORTICOLE «Les variétés de salades anciennes». à l'Ancienne Gare. Infos : 067/67.06.84

D03

PETIT DÉJEUNER SAIN ET APRÈS MIDI

De l'association des parents de l'Ecole Libre St Géry. À la Salle Communale de Wisbeca

L 04 / Ma 05 / Me 06

RAMASSAGE EN PORTE-A-PORTE DES BRANCHAGES

Liés en fagots au moyen d'une corde - branchages de max 5 cm de diamètre – longueur max 1m50 et max 15kg – volume maximum de 2m³ - nettoyage de la voirie et du trottoir après enlèvement. Un seul passage dans chaque rue. Infos: 067/88.71.60

J 7 14h-17h

ATELIER JEUX DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS

À l'Ancienne Gare

S 9

SOIREE MALGACHE

De l'asbl RAZANAKA. A la Salle communale de Quenast. Infos: 0475/35.60.10

V 15 et S 16

WEEK-END CRESCENTINE

Des Amis de Monghidoro. A la Salle Communale de Ouenast

S 23

CONCERTO A 5 EUROS

Au stade Vélodrome

S 23 19h-20h30

EXAMEN PUBLIC DE L'ÉCOLE DE FLAMENCO

Arte Almayor

D 24

BRADERIE DE REBECQ

[12] Rebecq à la UNE

Le schéma de structure communal et Agenda 21 local à Rebecq

Qu'est-ce qu'un schéma de structure communal?

Un schéma de structure communal (SSC) est un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire communal. Le Schéma de Structure Communal est une ligne de conduite que la commune choisit de suivre dans le but de contrôler l'évolution de l'espace et son bon aménagement de manière cohérente en tenant compte de la réalité communale.

C'est un cadre de référence qui va guider les agents communaux dans la gestion quotidienne du territoire. Cette ligne de conduite concerne bien entendu l'urbanisation de la commune mais aussi la gestion de l'environnement, la mise en valeur des paysages, l'accès au logement, le développement du commerce, etc.

Pourquoi élaborer un Schéma de structure communal à Rebecq?

Pour que REBECQ conserve sa dimension humaine, sa convivialité et sa qualité de vie...

Pour préserver la structure rurale du territoire communal et garder un équilibre entre noyaux habités et espaces agricoles et naturels, pour sauvegarder les paysages...

Etapes de l'élaboration du SSC de Rebecq

AGORA est le bureau d'études qui a été désigné pour l'élaboration du SSC de Rebecq.

L'élaboration du projet de SSC consiste en plusieurs phases successives :

- Phase 1 Etat de la situation existante
- Phase 2 Définition des objectifs et options
- Phase 3 Choix des modalités et mesures d'aménagement
- Phase 4 Evaluation des incidences sur l'environnement

Au fur et à mesure de leur élaboration, les différentes phases sont soumises à la CCATM, au Collège et au Conseil communal et font l'objet d'un suivi par un Comité d'accompagnement.

Au final, le projet de SSC est soumis à l'enquête publique, à l'avis de la CCATM et du CWEDD (Conseil Wallon de l'Environnement pour le Développement Durable), à l'avis du Fonctionnaire délégué de la Région Wallonne, à l'approbation du Conseil Communal et du Gouvernement Wallon.

Où en est-on aujourd'hui dans l'élaboration du SSC ?

La phase 1, état de la situation existante, est aujourd'hui terminée.

L'état de la situation se base sur une analyse objective (données statistiques et cartographiques, relevés de terrain), une analyse subjective (questionnaire à l'ensemble de la population) et le témoignage de personnes ressources dans la commune. Les thèmes étudiés dans la phase 1 sont :

- Thème 1 : Présentation générale
- Thème 2 : Cadre physique
- Thème 3 : Cadre bâti et logement

- Thème 4 : Déplacements et espace public
- Thème 5 : Equipements et services
- Thème 6: Infrastructures techniques
- Thème 7 : Economie
- Thème 8 : Besoins en terrains et réserves foncières

Pour chaque thème, des cartes et une analyse AFOM (Atouts – Forces – Opportunités – Menaces) sont établies.

Il est impossible ici de faire le résumé des quelques 700 pages du rapport d'analyse de la situation existante. Nous ne prendrons que quelques éléments, à titre d'exemple.

Rebecq à la UNE [13]

1. Perception de la commune

La commune est perçue spontanément par ses habitants de manière **positive** pour son *«cadre rural»*, *«son calme»* et sa *«convivialité»* ainsi que sa *«proximité et son accès facile»*.

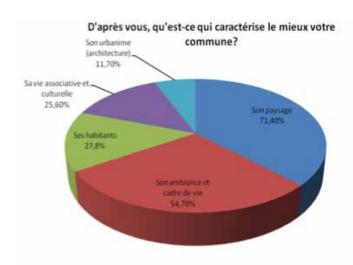
2. Cadre bâti et logement

- Environ 4.200 logements en 2010 soit 12,4 logements/ha
- Age du parc relativement ancien (59 % date d'avant 1945)
- Nombre de propriétaires supérieur au nombre de locataires
- 36,9 % de maisons unifamiliales séparées ;
- 3,8 % appartements;
- 8,6 % de logements sociaux.

Le rapport met en évidence une réelle disparité socio-urbaine entre les villages de Bierghes, Quenast et Rebecq ainsi qu'une pression foncière et immobilière croissante sur le territoire (Bruxelles et Région flamande)

3. Les disponibilités foncières :

- 134 ha bruts (dont 47 ha en ZACC Zone d'Aménagement Communal Concerté)
- Les dents creuses restantes se remplissent très vite.
- Difficulté pour les jeunes (rebecquois) et les personnes à faibles revenus de s'installer sur la Commune.
- Peu de maîtrise du foncier (seulement 5,30 ha sont en propriété publique)
- Le besoin estimé en superficie à bâtir pour absorber les projections faites en matière d'évolution démographique est de 76 ha et 91 ha.



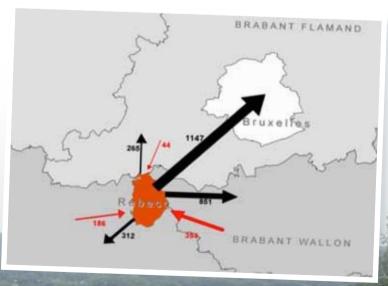
4. Cadre naturel, environnement et paysage

Le paysage Rebecquois est marqué par la vallée de la Senne et les carrières. Le territoire est clairement contraint par la dynamique hydraulique.

Le cadre naturel est caractérisé par une dominance des terres agricoles. 78,6% des surfaces sont non artificialisées au niveau de l'occupation du sol.

5. Agriculture, emploi et commerces

Rebecq présente un territoire marqué par une dynamique économique interne et de fortes migrations pendulaires, notamment vers Bruxelles et le Brabant wallon



[14] Rebecq à la UNE

6. Equipements et services

En matière d'équipements et de services, le rapport relève :

Des atouts:

- Un réseau scolaire fondamental communal bien implanté dans les villages et quartiers ;
- Présence du CEFA :
- Equipements sportifs : Hall omnisports, Tennisland, Vélodrome,
- Equipements culturels : centre culturel, musées, bibliothèque, etc:
- Tissu associatif développé ;
- Offre de soins de proximité :
- Office du tourisme.





- Nombre de places en crèche et maison de repos insuffisant :
- Manque de visibilité et d'accessibilité du patrimoine (balisage, signalisation, aménagements);
- Offre en hébergement peu diversifiée ;
- Absence d'une réelle synergie entre le commerce et la vie culturelle pour faire émerger un tourisme attractif.

Le rapport pointe certains projets communautaires structurants (Piscine, réhabilitation des Hospices, maison de repos pour les personnes âgées, bibliothèque) et, un projet de taille en ce qui concerne les espaces publics : le réaménagement de la Grand Place.

Planification des prochaines phases pour 2012

Les réunions de travail en vue de définir les objectifs et les options ainsi que de choisir des modalités et mesures d'aménagement viennent de commencer et la phase 4 d'évaluation des incidences sur l'environnement est planifiée pour juillet de manière à avoir un document provisoire complet à soumettre l'enquête publique et aux différentes instances à consulter en septembre 2012.

Mise en place d'un Agenda 21 local à Rebeca

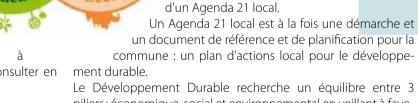
En parallèle à l'élaboration du Schéma de Structure communal, le Conseil communal du 1er février 2012 a ratifié l'engagement de la commune pour la mise en place

un document de référence et de planification pour la commune : un plan d'actions local pour le développe-

piliers: économique, social et environnemental en veillant à favoriser la participation et les principes de bonne gouvernance.

En pratique, la mise en place d'un Agenda 21 local consiste en différentes étapes, similaires à celles du Schéma de Structure Communal, d'où l'intérêt du travail en parallèle des deux outils de planification :

- 1] Engagement politique et implication des services administratifs ;
- 2] Diagnostic (objectif/subjectif), état des lieux ;
- 3] Vision à long terme et choix de priorités;
- 4] Fixation des objectifs-résultats attendus, choix d'indicateurs ;
- 5] Programme d'actions, détermination des moyens, des ressources, des acteurs et publics cibles ;
- 6] Adoption officielle du programme;
- 71 Mise en œuvre et suivi :
- 81 Evaluation.



Carnaval de Printemps

La 15ème édition du Carnaval de Rebecq aura lieu le dimanche 25 mars 2012. Le cortège traversera les villages de Quenast et Rebecq, par conséquent, certaines rues seront fermées à la circulation durant la journée. Le stationnement sera interdit chemin du Croly (depuis le Try à Fourche), sur la Place du Centenaire, sur la Grand Place de Quenast, sur la Grand Place de Rebecg ainsi que dans les rues où passe le Cortège.

12h30 : Rassemblement des chars entre le chemin du Croly (Try Ces rues seront fermées à la circulation de 12h à 17h à Fourche), la Place du Centenaire et la Grand Place de Quenast.

15h00 : Départ Grand Place de Quenast

Rue du Faubourg

Rue de Rebecg - Rue Urban - Rue Trieu du Bois - Rue du Pont Rue Docteur Colson - Sentier tout blanc - Sentier de la Houillère Ces rues seront fermées à la circulation de 15h à 21h.

Rue E. Solvav

Grand Place de Rebecq

Ces rues seront fermées à la circulation de 15h à minuit.

A partir du samedi 24 mars à 13h et jusqu'au lundi 26 mars à 8h, la circulation sera rétablie dans les deux sens Ruelle Al'Tache.

Le Carnaval des enfants aura lieu le samedi 24 mars de 12h à 18h. Le cortège partira de la salle de l'Ancienne gare, empruntera la rue du Pont, la rue Dr Colson, le site du CPAS, puis retour par le même chemin pour terminer la fête à la salle de l'Ancienne gare. Ces rues seront fermées à la circulation entre 14h et 18h et le stationnement y sera interdit.

BON CARNAVAL À TOUS!



Dernière minute

Pas de poulailler au Blocu

La demande avait fait grand bruit : un agriculteur rebecquois avait déposé en décembre une demande de permis pour la création d'un poulailler industriel au Blocu. De nombreux riverains ont réagi lors de l'enquête publique et finalement le demandeur a décidé de retirer sa demande afin de revoir son projet et de prendre le temps d'informer la population.

Le Collège communal ne s'est pas prononcé sur ce dossier, son devoir de réserve lui imposant le silence dans le cadre de la procédure. En effet, les législations sont très strictes et imposent une série de règles aux communes en matière de permis : lorsqu'un demandeur dépose un dossier, la Commune est obligée de le traiter (envoi obligatoire à la Région Wallonne dans les 3 jours) et de solliciter différents avis. Ces avis incluent le fonctionnaire délégué de la Région Wallonne, la Cellule agriculture, les services du Patrimoine, le Service Incendie, la CCATM, les riverains dans le cadre d'une enquête publique (avisés par lettre dans un rayon de 50 mètres)... Ensuite, sur base de tous ces avis, le Collège peut émettre un avis préalable qu'il adressera au fonctionnaire délégué, leguel analysera l'ensemble du dossier et proposera une décision et éventuellement des conditions particulières d'exploitation. Le Collège ne pourra le cas échéant s'écarter de cette proposition qu'avec une motivation adéquate.

Dans le cas qui nous occupe, lors de la clôture de l'enquête, le demandeur a souhaité retirer sa demande de permis, mettant ainsi un terme à la procédure.

Inondations – des actions concretes

Suite aux dramatiques inondations ayant touché le territoire, le Bourgmestre de Rebecg avait initié une table ronde, rassemblant tous les acteurs de la Senne (communes, province, région, contrat de rivière...). Une seconde table ronde s'est tenue à Rebecq fin 2011. Le contrat de rivière a initié une étude sur les cours d'eau de catégorie 3 et hors catégorie du bassin de la Senne pour identifier les entraves présentes sur ces ruisseaux et les lieux ou des retenues pourraient être aménagées (idée de «couper les petits robinets» en amont). Concernant la Zone d'Immersion Temporaire (ZIT) de Braine-Le-Comte, ce sont près de 200.000 m³ qui pourront y être stockés via un système d'écrêtage des crues (au moyen d'un clapet relevant placé à hauteur du cours d'eau au centre d'une digue de terre érigée sur un mur de palplanches). Les petits aménagements sur les cours d'eau de catégorie 3 pourraient générer des retenues de l'ordre de 500.000 m³ sur l'ensemble du bassin. Les propriétaires des terrains où sera réalisée la ZIT ont été rencontrés il y a peu.

[16] Rebecq à la UNE

Prochains rendez-vous Nature

24 mars 2012, Initiation à la pêche aux étangs communaux



Cette année encore, la Commune s'associe au Contrat de Rivière Senne et participe aux Journées Mondiales de l'Eau. Le 24 mars 2012, sur le site des étangs communaux, venez à la découverte de la vie aquatique de nos rivières et initiez-vous à la pêche respectueuse de la nature en présence des formateurs de la Fédération de Pêche et Pisciculture de la

Senne (enfants à partir de 8 ans).

L'initiation à la pêche est une activité gratuite mais, afin de disposer du matériel nécessaire, il est vivement recommandé de réserver auprès du Service Environnement 067/88.71.60.

Rendez-vous : Le 24 mars à 14h00 sur le site des étangs communaux, Rue des Etangs à Rebecq





24 mars 2012, Collecte des anciens pesticides et de leurs emballages au Parc à Conteneurs

Vous avez un beau jardin d'agrément que vous entretenez avec amour et peut-être même un potager pour le plus grand bonheur de votre famille et de vos proches qui s'en régalent. Vous utilisiez autrefois, et peut-être encore aujourd'hui, des pesticides, notamment des produits phytopharmaceutiques tels que les insecticides, herbicides, etc. C'est le moment d'adopter une attitude responsable, et de faire le grand ménage de votre armoire phyto!

Un petit coup d'œil sur les chiffres : la répartition des usages de produits phytopharmaceutiques en Wallonie montre que 21% de ceux-ci sont consacrés aux domaines privés. Les jardiniers amateurs bien qu'utilisateurs ponctuels sont, de par leur nombre, de grands consommateurs de produits phytopharmaceutiques à l'échelle nationale. De plus, la nature de certaines surfaces traitées (peu ou pas perméables) et parfois le manque de connaissances peuvent porter atteinte à la santé de l'applicateur de produits, de son entourage (enfants et animaux), des consommateurs ou de l'environnement. Le début du printemps est l'occasion de

démarrer cette nouvelle saison au jardin

avec des moyens de lutte plus adaptés et

plus sûrs pour le jardinier amateur, pour

son entourage, et pour l'environnement. A

cette occasion aura lieu une collecte des

anciens pesticides et de leurs emballages dans les parcs à conteneurs de Wallonie

Afin d'inciter le plus grand nombre à participer à la collecte, un sac réutilisable sera distribué au parc à conteneurs



24 mars 2012 (jusqu'à épuisement du stock).



Une action du Comité régional PHYTO, avec le soutien de la Wallonie, et en partenariat avec les intercommunales wallonnes de gestion des déchets (CoPIDEC) et Adalia.

Quand? Le 24 mars 2012* de 10h à 17h15 *Ils sont cependant acceptés durant toute l'année dans les parcs à conteneurs

Pour qui? Les utilisateurs non professionnels

Où ? Au parc à conteneurs de Rebecq, Route Industrielle

Info: www.environnement.wallonie.be/pesticide







Parc à conteneur





Animations scolaires et exposition didactique sur les parades et chants d'oiseaux de chez nous

Comme chaque année, le **PCDN** mène une grande action de sensibilisation à la conservation de la nature auprès des enfants des écoles. Cette année, les animations et l'exposition didactique sont dédiées aux parades et chants d'oiseaux de chez nous. Elles sont conçues spécialement et assurées par Damien HUBAUT, éco-pédagogue aux Cercles des Naturalistes de Belgique asbl. Cette activité se déroule pour les écoles au Petit Moulin d'Arenberg au mois de mars 2012.

Prochaine réunion du PCDN: le 24 avril 2012. N'hésitez pas à y apporter votre collaboration!

29 avril 2012, Balade matinale à l'écoute des chants d'oiseaux et Fête de l'Ortie

Les enfants ne seront pas les seuls à pouvoir s'initier à l'écoute des chants d'oiseaux. Le 29 avril 2012, rejoignez-nous pour partir à l'écoute du réveil de la nature : le **PCDN** organise une **balade matinale**, guidée par un ornithologue, à la découverte des oiseaux de la Vallée du Ry. La promenade sera suivie d'un **petit déjeuner** sur le site de la Fête de l'Ortie.

Départ de la balade : à 6h45 du plateau de la gare de Rebecq. Participation aux frais pour le petit déjeuner : 2€/personne

Réservation souhaitée auprès du Service Environnement 067/88.71.60

Organisée le 29 avril 2012 avec la collaboration des Guides composteurs de Rebecq et du PCDN de Rebecq, la Fête de l'ortie est ouverte à tous à partir de 10h30. Vous pourrez



profiter directement des nombreuses activités de cette journée festive, familiale et conviviale. Au programme : information ludique, jeux, bricolages et animations pour enfants et adultes sur le thème du compostage, bar et petite restauration à base d'orties, visites d'un potager naturel, vente de produits à l'ortie, expo cartoons, contes, balades nature et promenades à dos d'âne, ruches, hôtel à insectes, conférence-débat, ateliers cuisines,...

Les activités de la Fête de l'Ortie auront lieu de 10h30 à 17h00 au chemin Hurtebize 3

Informations auprès de Joël Scuttenaire 0475/743.841

Regard sur la première activité de l'année 2012 des guides composteurs de Rebecq : faire du compost à l'école!

Le 23 janvier 2012, les 25 élèves de 3ème maternelle de l'école de la ruelle Al Tache ont été initiés à la pratique du compostage par les Guides Composteurs de Rebecq : histoires, jeux et atelier pratique étaient au programme de la matinée.

Avec leur institutrice, il sont maintenant près pour veiller au bon fonctionnement du compost installé l'année passée dans l'école avec l'aide des guides composteurs





[18] Rebecq à la UNE

Jules Arnould

Le curé de Rebecq a fêté ses 90 ans

Né à Virginal le 18 novembre 1921, Jules Arnould entre au séminaire en 1939 où il poursuit des études en philosophie et en théologie. Le 26 mai 1945, il est ordonné prêtre.

En 1963, il est désigné pour prendre ses fonctions au sein du village de Rebecq. C'est le début d'une grande histoire de partage avec les Rebecquois. Il participe aux plus heureux événements comme les baptêmes, les communions ou encore les mariages mais s'associe également à la peine des familles endeuillées lors des célébrations de funérailles. Tout au long de sa «carrière», il a été animé de ce même dynamisme prêt à soulever des montagnes. Des montagnes, parlons-en puisque Jules Arnould est un passionné d'alpinisme.

En 2010, Jules Arnould a fêté ses 65 ans d'ordination en présence des autorités ecclésiastiques et cédé son poste à son successeur. Malgré tout, il est resté très actif dans le village et toujours à l'écoute de ses habitants. A l'occasion de son nonantième anniversaire, il a composé un poème festif pour remercier tout un chacun de l'attention apportée tout au long de son parcours au sein de la commune de Rebecq. Poème dont voici un extrait : «En ces quatorze vers, sonnet de gratitude pour vous dire merci, je chante nonante ans en toute profondeur et vent d'altitude».



D'où viennent les noms de nos rues...

BIERGHES - Rue de Ham: Au siècle passé, cette rue s'appelait Chemin de Bogaerden car elle menait à cette commune. C'est le Château de Hamme ou Ham qui lui donne son nom. Il devint couvent des sœurs jusqu'en 1938 et fut complètement abattu en 1948. Le nom Ham signifie «terre dépassant un sol inondé ou marécageux».

QUENAST - Rue des Acacias : Cette rue existe depuis la construction de laCité Germinal vers 1960. L'acacia est un arbre dont il existe 600 espèces, dont le mimosa par exemple.

REBECQ – Chemin Drôleau: Un des anciens chemins de Rebecq qui relie le Chemin Maurice Bouvette au Chemin de la Brulotte. Le mot «drôle» apparut au 15ème siècle et signifie «plaisant, coquin». Dans un autre sens, le drôle est le «mauvais sujet». C'est le type même de chemin du passé qui dessert trois fermes et qui devient ensuite une route d'accès à la commune!

REBECQ - Rue des Sauniers : Il s'agit d'une petite rue très sinueuse entre la Ruelle Al Tache et la Rue Dr Colson. Au siècle dernier, on la baptisa Rue des Sauniers car une saunerie y était installée. Les sauniers entreposaient chez eux des plaques de sel retirées des marais salants et se chargeaient de le nettoyer, le sécher, le raffiner et le vendre. Ce fut notamment une activité de la famille Solvay qui résida en ces lieux. La maison des Solvay est toujours visible dans la rue.

QUENAST – Rue de l'Eglise : C'est la célèbre Chavée qui relie les deux places de Quenast. Chavée vient de «cave» (=creux) d'où «chaver» (=creuser). Une chavée est un site creusé, il s'agit ici d'une route entre deux talus. En 1860, une ferme et deux maisons en bas près de la place étaient les seules constructions sur cette route.

Rubrique proposée avec l'aide du Cercle d'Histoire et de généalogie de Rebecq « REWISBIQUE ». Vous la retrouverez dans les prochains numéros du Rebecq à la une

Etat civil

Ils sont arrivésEn novembre (suite),

Pauline STANDAERT, née le 8 novembre, chez Sibylle Regout et Patrick Standaert

En décembre,

Célio LEGASSE, né le 7 décembre, chez Sarah BERTI et Dimitri LEGASSE

Romane DEFRUIT, née le 7 décembre, chez Wendy Amerijckx et Jenatan Defruit



Edward WATHIEU, né le 10 décembre, chez Andreia Ferreira Pires et Eric Wathieu

Adrian MORITZ, né le 19 décembre, chez Jennifer Sterez et Keevin Moritz

Arthur DELIGNY, né le 22 décembre, chez Sabrina Finet et Johnny Deligny

Jesaïa RWAMIKORE NGOMBWA, né le 22 décembre, chez Claudine Gakire et Ignace Rwamikore Ngombwa

Lena ZACCHEDDU, née le 25 décembre, chez Mélanie Pierreux et Michaël Zaccheddu



Violette et Valentine DE LANTSHEER, nées le 27 décembre, chez Donatienne Spinette et Wim De Lantsheer

En janvier,

Andy EGBUNDU-ALANGA, né le 5 janvier, chez Cinthia Denis et Egbundu-Alanga



Chelsea TRAMASURE, née le 9 janvier, chez Nathalie Tramasure

Florian DUVAL, né le 10 janvier, chez Sophie Bouchat et Jean-Louis Duval

Mélinda KASIER, née le 11 janvier, chez Alexandra Binard et Olivier Kasier

Arnaud BERSIPONT, né le 13 janvier, chez Marie Van Hemelryck et Stéphan Bersipont

Julia MARTI DEBUQUOY, née le 19 janvier, chez Laetitia Wasterzak et Samuel Marti Debucquoy

Giulia CASTAGNA, née le 24 janvier, chez Giuseppina Cannistro et Giovanni Castagna

Isamël DOUHIBI, né le 24 janvier, chez Najat Boutadot et Moussa Douhibi

Zélie COBBAERT, née le 24 janvier, chez Vanessa Hallard et Olivier Cobbaert



Evan DANHEUX, né le 25 janvier, chez Vanessa Mertens et Sébastien Danheux

Elina HUYGHE, née le 27 janvier, chez Lucie Georges et Vincent Huyghe



Antony PIRON, né le 29 janvier, chez Stéphanie Vandyck et Renaud Piron

Ils se sont mariés

En décembre,

Le 22, Magali De Almeida da Cunha et Sandro Caira **En janvier**,

Le 12, Marie Noël et Guy Platteau Le 14, Aurore Duchène et Benoit Savoldi Le 18, Elodie Pavot et Cédric Leemans

lls nous ont auittés

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

En novembre,

Gaetano CIPOLLA, Eliane VAN WAYENBERGE, Ferdinande VERKLEEREN, Emilie L'HOIR, Marie VALLERY, Jacques CAMERMANS, Freddy LEBRUN, James SMITH, Maria BERTOSSI

En décembre,

Maurice RONDEAU, Josse DEQUIPER, Raymond DUMASY, Lydie SAUTOIS, Pierre LORGE, Jacques DE CRAENE, Francesco FUSILLO, Marguerite CLAES, Roger DESAEGHER, Gilbert BUCK

Dernière minute

SportissimO, les travaux continuent

Le chantier de construction de la piscine a débuté en août et se poursuit. Un incident de chantier est survenu : un glissement de terrain a endommagé le Vélodrome voisin durant les travaux de terrassement. Si la situation n'est pas dramatique (seule la partie haute de la piste côté piscine a été fissurée), il a été décidé d'interdire provisoirement l'accès à tout le Vélodrome pour raisons de sécurité. Les assurances réalisent actuellement leurs expertises, ensuite les travaux de réparation pourront débuter. Par ailleurs, le chantier de construction de la piscine se poursuit, et des études de sol complémentaires sont en cours afin d'adapter éventuellement les choix techniques pour éviter tout risque de nouveau glissement.





Senne et Carrieres > mars 2012 | Le journal du Centre culture|

Toutes nos instances, le Bureau, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale, ont entériné les comptes et le bilan moral de l'asbl Centre culturel de Rebecq qui continue de se développer, grandir et s'améliorer pour mieux vous servir. Nous remercions sincèrement ces bénévoles qui se dévouent pour le CcR.

Cependant, souffrant comme vous tous d'une période économique difficile, à l'aube d'un nouveau Décret qui s'annonce comme un bouleversement, l'élaboration du budget 2012 n'a pas été chose aisée et nous avons du agir en «bon père de famille». Ainsi, tout en se voulant bon gestionnaire, il était hors de question pour nous de pénaliser les citoyens, notre politique de prix demeure la plus accessible possible pour un programme ambitieux, varié et touchant du plus jeune au plus âgé.

Quelques moments incontournables : une nouvelle création Cayoteu (avec notre animatrice sur scène, si, si ...), un grand concert reggae et un sur l'œuvre de Gainsbourg, un magnifique spectacle pour enfants et ... JEROME DE WARZEE!!!

Nous vous rappelons que toute personne désireuse de s'impliquer dans la vie culturelle de notre Commune peut prendre contact avec nos services. En effet, le Conseil Culturel (en charge des thématiques à développer par notre asbl) a besoin de sang neuf, vous y êtes le (la) bienvenue.

Notre équipe, Carine, Aurélie, Gaby et Steve, demeure, comme toujours, à votre entière disposition.

Pour le CcR, Giovanna Ghisu – Echevine de la Culture et Présidente ; Steve Cerisier – Directeur.

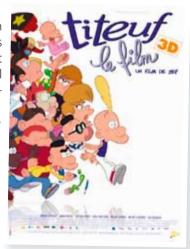
Ciné club junior

Salle communale de Quenast, 14h30, PAF: 2€

Titeuf

18 avril

Catastrophe! Nadia fête son anniversaire et Titeuf n'est pas invité! Pourquoi? Comment a-t-elle pu l'oublier alors qu'il soigne son attitude overséductive à chaque fois qu'il la croise ? Mais un séisme plus important encore va secouer la vie de Titeuf et la faire basculer dans le chaos car décidément les adultes, une fois de plus, sont vraiment trop nuls... Titeuf, pareil à lui-même, va tenter de comprendre ce qui lui arrive et va



multiplier les stratagèmes désastreux pour réparer sa vie... tout en ne perdant pas de vue son objectif: être invité à l'anniversaire de Nadia!

Cars 2

23 mai

Dans Cars 2, Flash McQueen, la star des circuits automobiles, et son fidèle compagnon Martin la dépanneuse reprennent la route pour de nouvelles aventures. Les voilà partis pour courir le tout premier Grand Prix Mondial, qui sacrera la voiture la plus rapide du monde ! Mais la route du championnat est pleine d'imprévus, de déviations et de surprises hilarantes, surtout lorsque Martin se retrouve entraîné dans une histoire comme il n'en arrive



qu'à lui : une affaire d'espionnage international

Kung Fu Panda 2

27 juin

Le rêve de Po s'est réalisé. Il est devenu le Guerrier Dragon, qui protège la Vallée de la Paix avec ses amis les Cinq Cyclones : Tigresse, Grue, Mante, Vipère et Singe. Mais cette vie topissime est menacée par un nouvel ennemi, décidé à conquérir la Chine

Senne et Carrières [21]



et anéantir le kungfu à l'aide d'une arme secrète et indestructible. Comment Po pourra-t-il triompher d'une arme plus forte que le kung-fu ? Il devra se tourner vers son passé et découvrir le secret de ses mystérieuses origines. Alors

seulement, il pourra libérer la force nécessaire pour vaincre.

chansons interprétées ou les époques dans lesquelles elles ont été écrites. En surprise également, une brève évocation plutôt fidèle de l'homme de scène

Pierre LAFLEUR: chant et guitare additionnelle accompagné du groupe Chouval Brass: Fabian BEGHIN: accordéon, flûtes, claviers, steel drum; Quentin HALLOY: batterie, percussions, guitare; Pierre MOTTET: contrebasse, basse; Nicolas DECHÊNE: guitares.

Exposition Eleonore Bernair, peintures (Entrée libre) Du 20 avril (vernissage 19h30) au 6 mai

Au Moulin d'Arenberg



Devant soi, la mer à perte de vue nous attire au-delà de l'horizon; nous restons là; nous respirons la nature, et puis les détails changent, les moutons se forment au sommet des vagues, la transparence de l'eau nous dévoile mille nuances, chaque vaguelette semble vouloir attraper nos pieds.

Ce bonheur universel, Eleonore Bernair l'a posé sur sa toile avec la délicatesse d'un maître de la Renaissance. Elle multiplie les couches de vernis et de pigments pour donner à son sujet un rendu si proche de la vérité. Son impressionnant parcours artistique lui a apporté une grande technicité, mais sans jamais réduire la sensibilité toujours présente dans son travail.

Thé dansant

A la Salle Communale de Quenast, en collaboration avec la Commission Consultative des Aînés. Une invitation à partager le plaisir de la musique et à re-vivre votre jeunesse

PAF: 4€, tarte et café compris

Jeudi 26 avril, 13h30 avec les Blues Boys!

Jeudi 24 mai, 13h30 avec les Rossignols de la Scène

Jeudi 28 juin, 13h30 avec les blues Boys

Exposition «15ème anniversaire du Carnaval de Rebecq» (Entrée libre)

Du 23 mars (vernissage 19h) au 08 avril

Au Moulin d'Arenberg

Pour fêter dignement ce noble anniversaire, une exposition de photos, d'objets, de costumes, ... sera consacrée au désormais traditionnel Carnaval de Rebecq. Toute contribution est la bienvenue!

Gainsbourg ressuscité, bien fait pour sa gueule!

Le 7 avril à 20h

A la Salle communale de Ouenast. PAF : 12€

Un concert-hommage étonnant à Serge Gainsbourg pour les 20 ans de sa mort.

Le répertoire se veut donc original et exigeant mais aussi extrêmement ludique, rythmé, festif et «groovy» grâce, entre autres, aux orchestrations réappropriées qui ne trahiront en rien l'original. Sans être didactique, le spectacle sera émaillé de courts récits et d'anecdotes en lien avec les



«Sexe et jalousie», création de l'atelier théâtral «Le Cayoteu»

Les 27 et 28 avril (20h) et le 29 avril (15h)

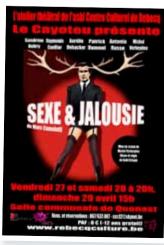
A la Salle communale de Quenast, PAF:8€

Si un mari tient à sa femme, c'est qu'il l'aime sans aucun doute... Avec tout ce que comporte l'amour de sentiments divers, tels que la tendresse, le sexe... et l'instinct de propriété.

Alors pour peu qu'un autre homme tente de lui prendre cette femme, voilà notre mari qui n'a plus qu'une seule idée en tête, la vengeance, car c'est la jalousie qui le pousse. Il faudra finalement arriver à savoir lequel de ces deux sentiments mène le monde... le sexe ou la jalousie, ou peut être les deux à la fois! L'essentiel est d'en rire...

Avec Sandrine Aubry, Raymonde

Avec Sandrine Aubry, Raymonde Cuvillier, Aurélie Debacker, Patrick Dumont, Antonia Russo et Michel Verheyden. Mise en scène de Michel Verheyden, décor et régie de Gabi Crispin



Senne et Carrières [22]

Exposition Pascale Lacroix (Entrée libre)

Du 11 (vernissage 19h30) au 27 mai

Au Moulin d'Arenberg

Je suis très tactile, j'aime toucher, sentir, gouter, m'approprier la matière, qu'elle soit de papier, de terre, de métal, de bois ou de soie. J'aime voir, regarder, observer les couleurs, les nuances, la lumière et les ombres, profiter des douceurs et des contrastes qui se produisent au gré du vent, de l'air et du temps. Quand je travaille en peinture, le papier et la couleur me parlent, je



suis alors comme l'exécutante. J'aime laisser cette liberté, être la juste observatrice d'une naissance ... Etre juste là ... Etre dans l'expérimentation est quelque chose d'essentiel dans ma démarche. Etre exploratrice, être inventive, chercher, créer, mais ne pas chercher à créer à tout prix. C'est en 2007 que se réveille en moi le besoin de créer à nouveau, comme une nécessité absolue, sans détour et sans retour. J'explore des chemins pour retrouver le mien...

En invitée, Moune Van Dessel. Née à Bruxelles en 1975, Moune commence la peinture à l'âge de 16 ans en suivant les cours au Val-Notre-Dame à Antheit section artistique. Viennent ensuite les études supérieures, à l'institut St-Luc à Liège section graphisme publicitaire. Après quelques années passées dans la publicité et le graphisme, sans pour autant laisser la peinture de côté, le besoin de travailler la 3 dimensions s'impose à elle par la création de sculptures et de luminaires. «De la peinture à la sculpture éclairée, il n'y a pas de limites pour cette douce illuminée... Son goût affiché pour l'art brut se ressent dans l'approche et dans le choix des matériaux. Moune allie le plus souvent bois et métal pour donner vie à ces sculptures aériennes et empreintes d'écodesign.»

Concert «Africa Musik»



Le 16 mai à 20h

A la Salle communale de Quenast PAF : 5€, 1 boisson comprise

Une soirée dédiée aux jeunes, aux amoureux de l'Afrique et de sa musique, aux dingues de reggea ...

Le groupe musical est Lamp Fall Sarafina et accompagne les chanteurs Jupiter Diop et Dread Maxim. Les artistes sont issus de «Le Case», projet permettant de développer les ambitions artistiques de musiciens au Sénégal.

Exposition et spectacle des Ateliers Recre Actifs

Le 26 mai à 16h

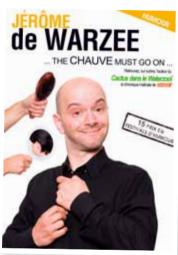
A la Salle communale de Quenast, PAF: 1€

Durant l'année écoulée, les enfants des différents ateliers n'ont cessé de laisser libre cours à leur imagination. Nous vous proposons une exposition des œuvres qui exploitent d'étonnantes couleurs, formes et techniques suivie du spectacle de l'atelier d'expression orale «A la recherche du trésor».

The chauve must go on» par Jérôme De Warzée Le 1er juin à 20h

A la Salle communale de Quenast PAF : 15€

Comédien truculent, il aligne une suite de sketches dans lesquels vous retrouverez cette pincée d'autodérision si chère à Benoit Poelvoorde et ce zeste de loufoquerie si précieux à Philippe Geluck. Chroniqueur sur Foo Rires Fm, il profite aussi de son spectacle pour décortiquer l'actualité devenant encore plus surréaliste sous sa plume. Jules César avait raison ... «De tous les peuples qui ont la Gaule, les Belges sont les plus graves...»



«Le Cirque à 3 pattes» par le Théâtre Oz, spectacle jeune public

Le 3 juin à 16h

A la Salle communale de Quenast, PAF : 5€

Trois femmes font leur cirque, sans lions, sans trampoline ni câbles suspendus. Sans filet. Elles créent du merveilleux avec



trois fois rien et pourtant le cirque est là avec toute sa palette d'émotions. Chaque spectateur, du plus petit au plus grand, peut entrer et se laisser porter par cet univers décalé et onirique ponctué de musiques et de chants. Mention du Jury pour l'approche ludique des codes du spectacle aux Rencontres du Théâtre Jeune Public de Huy 2011. A partir de 3 ans.

Exposition Melanie Principe (Entrée libre)

Du 8 (vernissage 19h30) au 24 juin



Au Moulin d'Arenberg

Jeune artiste liégeoise diplômée de l'Institut Supérieur des Arts de Saint Luc et de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège.

La musique est pour moi une source d'inspiration, un univers permettant de m'échapper et de rêver sans limite, viennent s'ajouter la photographie, la mode et les arts graphiques. J'aime utiliser la peinture, le bois et les textiles, ce qui me permet de jouer sur les volumes, les textures, le rythme et le contraste. La musique est pour moi. Je compose en laissant parfois une certaine part d'improvisation.

Création de l'atelier théâtral «Le Cayoteu»

Les 15, 16 et 17 juin

A la Salle communale de Quenast PAF : 8€

Création en cours ...

Ateliers:

Compositions florales

Un jeudi par mois de 18 à 20h

20€/cours, matériel compris

Réservation obligatoire au plus tard le lundi soir précédant l'atelier

Cours: 19/04, 10/05 et 14/06.

La danse pour tous

30€/personne/5 séances, premier cours GRATUIT

Danses en ligne (solo):

Vous adorez danser mais n'avez pas de partenaire? Alors ce cours est pour vous. Venez bouger sur les rythmes latino et actuels comme la salsa (shines), merengue, bachata, samba, rumba, cha cha...

Danses de salon (en couple):

Vous avez toujours eu envie de savoir danser ? (Rock, tango, valse, salsa, ...). Venez nous rejoindre : ambiance conviviale et sympathique, salle spacieuse, cours donnés par des professeurs diplômés où chacun apprend à son rythme et dans la bonne humeur. Inscriptions toute l'année.

Annick et Baingio font partie des tops danseurs 'ballroom' de Belgique. Depuis leur rencontre, ils ont foulé les pistes de pas mal de

parquets tant au niveau national qu'international.

Danser est plus qu'un hobby, c'est aussi l'occasion de passer une bonne soirée, faire de nouvelles connaissances.

Pour eux, danser, c'est plus qu'un cours, c'est leur passion.

Percussions africaines

Chaque mercredi à 18h30, tarif: 25 €/mois

Cours donné par David Manderlier

Renseignements et inscription : Centre Culturel : 067/63.70.67

Cayoteu

Théâtre français, chaque mardi à 20h.

Responsable et contact: Michel VERHEYDEN: 067/63.61.25

Théâtre français, chaque mercredi à 20h.

Responsable et contact : Jean-Luc DIEU : 067/64.91.71

Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet, ...

Chaque mercredi de 9h à 12h.

Responsable et renseignements : Claire BORREMANS : 0498/24.22.94

Pour toute information et réservations,

Contactez-nous au 067/63.70.67 - a.s.b.l. Centre Culturel - Chemin du Croly, 11 - 1430 Rebecq - ccr.02@skynet.be www.rebecqculture.be

Au Moulin d'Arenberg

V 23 / S 24 / D 25

CARNAVAL DE PRINTEMPS

S 24

SOUPER DU PV SPARTAK

À la Salle communale de Wisbecq

S 24

KERMESSE DU KARATÉ CLUB REBECQ

À la Salle communale de Quenast

Infos: 0478/31.02.84

D 25 15h FOOT P2

US Rebecquoise A- Kapelle SP

L 26 / Ma 27 / Me 28

RAMASSAGE EN PORTE-A-PORTE DES BRANCHAGES

Liés en fagots au moyen d'une corde - branchages de max 5 cm de diamètre – longueur max 1m50 et max 15kg – volume maximum de 2m³ - nettoyage de la voirie et du trottoir après enlèvement. Un seul passage dans chaque rue. Infos: 067/88.71.60

V30/S31

SOUPER SPAGHETTI

De l'asbl 4 Balzanes. À la salle communale de Quenast. Infos : 0498/18.02.33

S 31 18h FOOT P3

US Rebecquoise B-KFC Lennik Au vélodrome

AVRIL

Me 4 22h MINI FOOT

Ajax Rebecq 5 – MVK Evere Au Hall Omnisport

J 5 14h-17h

ATELIER JEUX DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS

À l'Ancienne Gare

V 6 21h10 MINI FOOT

Ajax Rebecq A /MRST Anderlues Au Hall Omnisport

S 7 20h

SPECTACLE «GAINSBOURG RESSUSCITÉ, BIEN FAIT POUR SA GUEULE!»

À la Salle communale de Quenast Infos : 067/63.70.67 D 15 dès 8h

18ÈME MARCHE DU CAYOTEU (4-8-12-20

KM) De la Godasse

Départ Salle communale de Quenast

Me 18 14h

RENCONTRE CONVIVIALE DES JEUNES AÎNES

À la salle de l'Ancienne gare

Me 18 14h30

CINÉ JUNIOR «TITEUF, LE FILM»

À la Salle communale de Quenast

Infos: 067/63.70.67

Me 18 22h MINI FOOT

Ajax Rebecg 5-Lorgnette V2

V 20/04 au 06/05

EXPOSITION DE PEINTURES «ELEONORE BERNAIR»

Vernissage le 20/04 à 19h30. Au Moulin d'Arenberg. Infos : 067/63.70.67

S 21 et D22

REPAS SPECTACLE DE L'ACTION COMMUNALE

A la Salle Communale de Quenast

S 21 18h

FOOT P3

US Rebecquoise B-Sp. Eizeringen B

S 21, D 22

LA MAIN DANS LA MAIN

A la Salle Communale de Wisbecq

D 22 15h

CONFÉRENCE DU CERCLE ROYAL HORTICOLE

«Les orchidées», à la Salle de l'Ancienne Gare. Infos : 067/67.06.84

L 23 / V 27

BROYAGE DE BRANCHAGES

À domicile sur rendez-vous pris avant le 06 avril. Volume minimum 1m³ et maximum 5m³. Infos : 067/88.71.60

J 26 13h30-16h30

THÉ DANSANT AVEC «BLUES BOYS»

À la Salle communale de Quenast Infos: 067/63.70.67

V 27 21h10

MINI FOOT

Ajax Rebecq A /Ossigen Tubize Au Hall Omnisport

V 27 20h / **S 28** 20h / **D 29** 15h THEATRE «SEXE ET JALOUSIE»

Le Cayoteu, à la Salle communale de Quenast. Infos : 067/63.70.67

S 28

VISITE GUIDÉE DU FORT DE BREENDONK

De l'Association du Mémorial de Rebecq Infos: 067/638.991 ou 0479/245.148

D 29 15h FOOT P2

US Rebecquoise A-KFC Rhodienne De Hoek

MAI

J 3 14h-17h

ATELIER JEUX DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS

À l'Ancienne Gare

S 05 18h / D 06 12h

KERMESSE AUX BROCHETTES GEANTES ET BOULETTES SANCE TOMATE

Des Gilles Clap Chabots et leurs Pay-

sannes

À la Salle du Cercle Infos: 0474/78.82.13

D 06 15h FOOT P3

US Rebecquoise B-SK Leeuw A

V 11 au D 27

EXPOSITION «PASCALE LACROIX»

Au Moulin d'Arenberg

S 12

FETE DE OUARTIER

Avenue Cantelaube

D 13 15h

CONFÉRENCE DU CERCLE ROYAL

HORTICOLE «Les nouveautés 2010/2011» à l'Ancienne Gare, Infos : 067/67.06.84

suite en page 11

Le prochain « Rebecq à la une » sortira en juin 2012.

Merci de nous communiquer vos

informations et le calendrier de

vos activités

Avant le 1er mai à

sarah.berti@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Grand Place 13 - 1430 Rebecg

Graphisme : www.ATdesign.be - Impression : Delferrière Rédaction : Sarah Berti